



Monsieur Jean-Pierre BEL  
Président du Sénat  
Hôtel de la Présidence  
Petit Luxembourg

Paris, le 17 avril 2013

COMMISSION D'ENQUETE  
SUR L'ÉVASION FISCALE  
DES CAPITAUX ET DES  
ACTIFS HORS DE FRANCE  
ET SES INCIDENCES  
FISCALES

(JANVIER – JUILLET 2012)

---

Monsieur le Président,

Notre République traverse une crise grave aux prolongements hasardeux mais très préoccupants. Les « révélations » des dernières semaines ont porté un coup de plus à la confiance de nos concitoyens envers nos institutions et les élus, quels qu'ils soient, d'autant qu'elles affectent les responsables de la loi fiscale et le bras même de la lutte contre la fraude fiscale.

Loin de toute intention de faire le procès d'un homme, c'est le travail de la justice, il faut engager politiquement un processus de restauration en profondeur de la crédibilité même de la politique dans lequel notre institution a un rôle éminent à assumer.

Si la question de l'évasion fiscale internationale est revenue au cœur de l'actualité d'une manière particulièrement spectaculaire, vous savez que notre Assemblée avait l'an dernier constitué une commission d'enquête sur l'évasion des capitaux et des actifs hors de France et ses incidences fiscales qui, au terme d'un travail de six mois comprenant notamment plus de 130 auditions, avait adopté, à l'unanimité de ses 21 membres, un rapport formulant 61 propositions principales (en plus de nombreuses recommandations). L'ampleur des enjeux financiers qui avaient jusque là été gravement sous-estimés par les institutions censées les évaluer nous était apparue et nous l'avions considérée avec d'autant plus de gravité que nous pouvions anticiper ce que seraient les orientations de la politique financière conduite au nom du pays.

L'une de nos propositions portait sur la création, au sein du Parlement, d'un organe permanent dédié à la défense des intérêts financiers publics contre les fraudes. De nombreux États se sont dotés d'un tel organe parlementaire. Le plus célèbre d'entre eux siège chez notre homologue des États-Unis. L'actualité mais aussi la multiplication des problèmes associés à l'affaiblissement de la souveraineté fiscale des États, qui pose la question cruciale du sens même du rôle du Parlement, ne nous conduisent pas à constater une atténuation des motifs qui avaient présidé à notre proposition.



Il nous apparaît plus que jamais opportun que cette mission soit confiée à un organe spécialisé dont ce serait la seule tâche, conduite en continu et lisible pour nos concitoyens.

Il faudra que cette délégation soit dotée de tous les moyens (juridiques et en personnel) pour être vraiment à même de répondre à l'attente du Sénat et, au-delà, de nos compatriotes.

C'est donc avec beaucoup de solennité et de sens de notre responsabilité collective que, Monsieur le Président, nous vous transmettons cette demande formulée par les membres de la commission d'enquête, à l'unanimité des sensibilités qui la composaient.

Les détails de l'organisation et du fonctionnement de cette délégation devront être précisés avec soin et l'ensemble des membres de la commission d'enquête souhaitent pouvoir participer à leur formalisation, dans un groupe de travail de préfiguration, dès que les instances de gouvernement de notre Haute Assemblée auront pris la décision politique que nous appelons de nos vœux.

Celle-ci doit marquer la continuité de l'action de notre Haute Assemblée au service de la justice fiscale dans la droite ligne des travaux de la commission d'enquête à laquelle ils ont participé avec tant d'énergie et qui permet aujourd'hui au Sénat d'apparaître comme une institution porteuse d'un travail exemplaire sur un sujet si important pour nos compatriotes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

M. Philippe Dominati  
*Président*

M. Éric Bocquet  
*Rapporteur*



Mme Marie-France Beaufils

M. Michel Bécot

Mme Corinne Bouchoux

M. Jean-Pierre Caffet

M. Luc Carvounas

M. Pierre Charon

M. Jacques Chiron

M. Yvon Collin

M. Francis Delattre

M. Louis Duvernois

M. Yann Gaillard

Mme Nathalie Goulet

M. Joël Guerriau

Mme Colette Guidicelli

M. Philippe Kaltenbach

Mme Marie-Noëlle Lienemann

M. François Pillet

M. Yannick Vaugrenard

M. Richard Yung